



Extrait du OIEau

<http://ma-riviere.mobi/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/cicos-audit-institutionnel-4391>

CICOS Audit Institutionnel

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : lundi 2 mars 2009

OIEau

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a demandé à l'Office International de l'Eau (OIEau) de préparer les termes de référence d'un Audit Institutionnel, qui est une priorité tant du Secrétariat Général de la CICOS que des Etats-Membres.

L'étude proposera à cet effet les modifications ad hoc pour que le schéma institutionnel, ainsi que les organes de l'institution, soient opérationnels et performants dans la durée, avec une orientation vers le développement durable du Bassin pour le bien-être des populations riveraines.

Les termes de références, qui ont été validés lors de la session du Comité des Ministres de novembre 2009, définissent le cadre de l'étude et ses objectifs spécifiques :

- Analyser les causes premières des difficultés institutionnelles rencontrées par la CICOS au cours de ses deux derniers exercices ;
- Identifier plusieurs scénarios relatifs aux liens avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont la CICOS est une Institution spécialisée ;
- Proposer un mécanisme de financement durable dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de la CEMAC à compter de 2013 ;
- Examiner les possibilités de rattachement de la CICOS à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) du fait de la présence de la République Démocratique du Congo et de l'éventuelle adhésion de nouveaux pays ;
- Permettre la mise en oeuvre opérationnelle de l'Additif au mandat de la CICOS étendant ses compétences à la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau), notamment en ce qui concerne le développement institutionnel et le renforcement des capacités ;
- Identifier l'opportunité et la place d'un Observatoire du Bassin ;
- Proposer une forme d'implication responsable des acteurs du Bassin (Pouvoirs Publics, opérateurs privés et organisations socio-professionnelles, usagers, ONG, organisations de la société civile).

Les résultats de cette étude sont attendus au premier semestre 2010.